

## **DONZACQ (40) L'ancien hôtel de la commune a été transformé en domicile regroupé pour les aînés du village**



À 94, 84 et 86 ans, Fernande Domenger, Pierrot Dehots et Jeanne Lafourcade font partie des six premiers locataires du domicile regroupé ouvert à Donzacq. © Photo PHOTO LOÏC DEQUIER/« Sud Ouest »

Emma Saint-Genез e.saint-genez@sudouest.fr

Ce n'est ni une maison de retraite ni une résidence collective lambda qui a ouvert ses portes l'an dernier au cœur de Donzacq, dans les Landes. Le Grand Pavillon est un « domicile regroupé », où six personnes âgées de 80 à 94 ans ont pris leurs quartiers depuis avril. Jusque-là, Fernande, Pierrot ou Jeanne habitaient déjà dans le village, mais plus loin du bourg, dans des maisons souvent devenues trop grandes et malcommodes. Avec l'aide d'une conseillère en économie sociale et familiale, chacun a dû faire le tri dans ses meubles et ses souvenirs avant d'investir un des deux studios ou un des quatre T2. Des logements adaptés à la mobilité réduite, avec douche à l'italienne, volets électriques, ascenseur du rez-de-chaussée au premier étage et pompe à chaleur produisant chauffage et eau chaude.

**« La sieste quand on veut ! »**

À l'arrivée, tous se disent ravis d'avoir franchi le cap et le seuil de cette maison pas tout à fait comme les autres. Y compris Jeanne Lafourcade, 86 printemps, qui a bien cru qu'elle ne survivrait pas à son départ de la ferme familiale où elle habitait depuis 1962 : « J'ai pleuré toute la journée ! Je ne voulais pas partir. Mais aujourd'hui, je ne regrette pas, assure l'alerte grand-mère. On est au paradis ici. On se lève, on mange et on fait la sieste quand on veut ! »

### **Huit partenaires**

#### **515 000 € investis**

Pour transformer l'hôtel Le Grand Pavillon en « domicile regroupé » accessible aux personnes âgées, le Pacte des Landes a dû regrouper huit partenaires financiers : la communauté de communes coteaux et vallées des Luys, la Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail, l'Etat, le conseil régional des Landes, la Fondation Abbé Pierre et la Caisse des dépôts et Consignations. L'opération a coûté 515 000 €, dont 193 000 apportés par la communauté de communes. Les loyers moyens oscillent entre 176 euro pour les studios et 292 pour les T2.

On peut aussi aller toquer à la porte de ses voisins pour proposer un brin de causerie dans le salon commun. Seul homme parmi les six premiers locataires, Pierrot Dehots ne se risquerait pourtant pas à demander à ces dames de lui préparer ses repas : « Je me ferais appeler Monsieur ! Je me fais souvent gronder. Il faut avoir de la patience... », taquine l'ancien ouvrier agricole.

« Et comment voudrais-tu qu'on t'appelle ? » tacle Fernande Domenger, 94 ans, qui continue elle aussi à « se faire la soupe » dans son nouveau chez-elle. C'est sa fille aînée, âgée de 73 ans, qui a déposé la candidature de la nonagénaire<sup>1</sup> : « Je n'étais pas mal là où j'étais, mais c'était une vieille maison, avec chauffage au fioul. Et c'est vrai qu'on est très bien ici. »

### **« Apporter un mieux-vivre »**

Avant ce satisfecit collectif, le projet aura mis dix ans à se concrétiser. À l'origine, Le Grand Pavillon est un hôtel-bar-restaurant au centre de Donzacq, village rural qui compte moins de 500 habitants. En 1992, la commune rachète le bâtiment fermé et délabré, et se demande quoi en faire. « C'est en parlant avec les administrés que l'idée est venue, explique le maire, Philippe Mora. Nous avons des personnes en recherche de logements dans la commune, et nous voulions apporter un mieux-vivre à nos aînés. »

« Une volonté politique » transmise à la communauté de communes Coteaux et vallées des Luys. Le village cède l'ancien hôtel pour l'euro symbolique à l'intercommunalité. Les collectivités se tournent alors vers le Pact-HD<sup>2</sup> (2) des Landes, un opérateur spécialisé dans les projets immobiliers à loyer maîtrisé et la réhabilitation de l'habitat. « La Mutualité sociale agricole avait à l'époque lancé un appel à projets pour trouver des solutions de logement à des retraités agricoles à très petits revenus, vivant dans des fermes isolées, sans le confort et la sécurité requis », précise Josette Labéguerie, directrice du Pact des Landes. « Nous avons commencé à travailler sur une petite unité de vie médicalisée, avant de nous orienter vers un domicile regroupé et de réunir tous les partenaires (lire ci-contre). »

Au sein de la résidence, les locataires peuvent continuer à bénéficier des services à domicile, tels le portage des repas ou la téléalarme. Mais chacun a son médecin traitant et reste maître de son emploi du temps. Pierrot va jouer aux cartes au foyer rural, tandis que Raymonde Gicquiel, 80 ans, profite du véhicule de son aide ménagère pour se rendre à son club de tricot à Pomarez. « Je suis passée de 300 m<sup>2</sup> à un studio de 30 m<sup>2</sup>, donc ce n'est plus du tout la même vie. Mais c'est mieux en termes de confort et d'accessibilité », estime la discrète octogénaire. Toutes charges comprises, le loyer moyen à charge est de 175 euros pour des revenus qui avoisinent les 800 euros.

### **« Solution moins coûteuse »**

Après dix ans de réflexion et neuf mois de fonctionnement, les élus se montrent aussi enthousiastes que les premiers locataires : « Ils revivent, résume Philippe Mora. Ils sont heureux, satisfaits et nous accueillent toujours avec un grand sourire. Et puis ils ont des choses à se raconter ! »

Lors de l'inauguration, cet automne, des représentants d'autres communautés de communes ont fait le déplacement pour voir de plus près cette réalisation innovante, à l'heure du vieillissement de la population et des économies tous azimuts. Celle des Coteaux et vallées des Luys réfléchit déjà à un second domicile regroupé sur son territoire, du côté d'Amou, tandis que le Pact des Landes a « cinq, six autres projets à l'étude » dans le département.

---

<sup>1</sup> Sept personnes avaient déposé leur candidature pour un des six logements

<sup>2</sup> Protection Amélioration Conservation et Transformation de l'habitat

« C'est une autre étape entre le domicile et la maison de retraite, estime Christine Fournadet, maire de Castelnau-Chalosse et présidente de la communauté de communes. Pour des personnes encore indépendantes, cela permet de retarder l'entrée en établissement. C'est aussi une solution de maintien à domicile moins coûteuse pour la collectivité. » Autre avantage selon le Pact : la remise sur le marché des maisons laissées vacantes par les anciens, mises en location après réhabilitation, ou vendues à de nouveaux ménages. « Ce genre de projet permet aussi de valoriser le patrimoine existant et de ne pas déraciner les personnes de là où elles ont vécu », reprend Josette Labéguerie.

Aux beaux jours, les six Donzacquois pourront aussi s'occuper du jardin de 360 m<sup>2</sup> ou profiter de la terrasse commune, avec vue sur l'école et les enfants du village.